



CAP
AGENT DE PROPRETÉ ET D'HYGIÈNE
MATÉRIEL À APPORTER PAR LE CANDIDAT

Épreuve : EP3 – Techniques professionnelles de bionettoyage

- Tenue professionnelle complète de couleur claire **ne comportant aucun signe distinctif**
- Chaussures de sécurité
- Matériel d'écriture (stylos, crayon de papier, gomme, règle...)
- Calculatrice sans mémoire « type collègue » autorisée